
Date de la convocation

Le 14 août 2015

Ordre du jour

- Décision modificative pour remboursement caution
- Décision modificative pour achat d'un combiné congélateur-réfrigérateur
- Adhésion des trois communautés d'agglomération au SDE03,
- Révision du PDIPR du Conseil Général : à déclasser, à inscrire ou à maintenir
- Aliénation de divers chemins ruraux
- Questions diverses.

Le Maire

L'an deux mil quinze, le huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de LE VILHAIN (Allier) dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard SOULIER.

PRESENTS: MM Bernard SOULIER., Christian BRAUD, Georges CABOCHE, David MATHIAUD et Emmanuel RIVIERE.

MMES Sylvie BLANCHARD, Stéphanie PARDOUX, Catherine SADDE, Madame Monique TRIBOULET et Sandrine VERMEERSCH.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Christophe RUE

Monsieur David MATHIAUD a été élu secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du 24 juin est lu et approuvé. Aucune observation n'est formulée.

Objets : REMBOURSEMENT CAUTION

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
165 (16) : Dépôts et cautionnements reçus	177,01	021 (021) : Virement de la section de fonct	177,01
	177,01		177,01

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	177,01		
61522 (011) : Bâtiments	-177,01		
	0,00		
Total Dépenses	177,01	Total Recettes	177,01

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2158 (21) - 161 : Autres install., matériel et	-197,90		
2184 (21) - 161 : Mobilier	510,84		
2315 (23) - 159 : Installation, matériel et ou	-312,94		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Adhésion des trois communautés d'aggl au SDE03

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle compétence optionnelle a été ajoutée au SDE03 par arrêté préfectoral du 23 décembre 2014 :

Le service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides".

Dans le cadre du maillage du département en bornes des recharges, le SDE03 propose d'implanter ces installations en coordination notamment avec les 3 Communautés d'Agglomération MOULINS - MONTLUCON - VICHY car il apparait que l'adhésion des communautés d'agglomération soit maintenant nécessaire et acceptée par l'ensemble des communes membres pour l'installation sur le terrain.

9 membres du conseil sur 10 présents ont voté pour, 1 s'est abstenu.

Révision du PDIPR du Conseil Général : à déclasser, à inscrire ou à maintenir

Seront maintenus

- 1- chemin rural de Cérilly à Louroux Bourbonnais
- 2- chemin rural de Doure à Laume
- 3- chemin rural des Bordes à Pichat
- 4- chemin rural du Point du Jour aux Thibaudats
- 5- chemin rural du Vilhain au Moulin de Doure
- 6- chemin rural du Moulin de Doure à la Flotte
- 7- chemin rural des Grands Morillons aux Sénatioux
- 7-1- chemin rural des Grands Morillons aux Sénatioux renommé chemin rural des Sénatioux aux Petites Vernattes
- 7-2- chemin rural des Grands Morillons aux Sénatioux renommé chemin des Grands Morillons aux Petites Vernattes
- 8- chemin rural des Vernattes renommé chemin rural du Perron aux Vernattes
- 9- chemin rural des Gozards aux Boules
- 9-1- partie du chemin rural des Gozards aux Boules déjà inscrit renommé chemin rural des Vernattes
- 10- chemin rural du Vilhain aux Mathilots
- 11- chemin rural des Mathilots à Fougères
- 12- chemin rural du CD n° 146 à La Bâche
- 15- chemin rural des Montliauds aux Vernattes
- 16- chemin rural des Frênes à la Vilatte
- 17- chemin rural du Vilhain à Doure

Seront inscrits

- 07- prolongement du chemin rural des Grands Morillons aux Sénatioux déjà inscrit
- 09- prolongement du chemin rural des Gozards aux Boules déjà inscrit
- 012- prolongement du chemin rural du CD n ° 146 à La Bâche déjà inscrit
- 18- chemin rural des Frênes à La Perelle
- 19- chemin de Tortequeue à La Maillerie
- 20- chemin de La Jary à Tortequeue
- 21- chemin rural de La Jary aux Forges et à l'Etang Chez
- 22- chemin rural d'Ecoussat à la Petite Flotte
- 23- chemin de la Flotte à Perlinchat
- 24- chemin de la Garenne
- 0016- partie goudronnée du chemin rural des Frênes à la Vilatte

Seront déclassés

- 002- partie goudronnée du chemin rural de Doure à Laume
- 009- partie goudronnée du chemin rural des Gozards aux Boules
- 0013- partie privée du chemin rural du CD n ° 146 à la Maison Neuve
- 14- chemin rural de la Maison Neuve aux Prots

Procédure d'aliénation de divers chemins ruraux

faisant suite au compte rendu de la réunion de conseil municipal du 24 juin 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux dits de :
 - ↳ *Chemin rural de la Maison Neuve aux Prots*
 - ↳ *Chemin rural compris entre le chemin de la Mazerie à la Villienne et la voie communale N°6 dite chemin de la Bâche*
 - ↳ *Chemin rural sans appellation compris entre les parcelles C 108 - 109 - 110 - 540 - 513 - 528a - 141 -142 - 107*
 - ↳ *Chemin rural sans appellation compris entre les parcelles C 540 - 529e - 529b - 108 - 110*

Vote : 4 contre, 5 pour et 1 blanc

- ↳ *Chemin rural des Carrés à LE VILHAIN*

Questions diverses

Les travaux se planifient au rez de chaussé de la cure, il faudrait faire ouvrir le compteur EDF et installer le compteur d'eau.

Une visite au site de Villeneuve à Maillet est proposée au Maire et aux délégués du SICTOM, Monsieur David MATHIAUD demande à être inscrit à la visite.

Le boulanger itinérant distribuant le pain sur la commune part en vacances pendant trois semaines. Une vente de pain s'organise en semaines et durant trois week end suivant la disponibilité de chacun.

Le club de Gym de LE BRETHON prend la salle socio culturelle de notre village durant toute la saison sportive dans l'attente que les travaux de rénovation de la leur soient effectués. Il faudra prévoir de leur demander le nettoyage de la salle après leur cours et à la veille de nos festivités communales. Il faudra également leur chauffer la salle en hiver.

Les cours informatiques vont reprendre. Monsieur BLOCHET, l'informaticien, va organiser une réunion prochainement.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 23 heure 30.

Le Maire

1^{ère} Adjointe

2^{ème} Adjointe

Bernard SOULIER

Catherine SADDE

Monique TRIBOULET

Conseillère

Conseiller

Conseiller

Sylvie BLANCHARD

Christian BRAUD

Georges CABOCHE

Conseiller

Conseillère

Conseiller

David MATHIAUD

Stéphanie PARDOUX

Emmanuel RIVIERE

Conseiller

Conseillère

Christophe RUE

Sandrine VERMEERSCH